

CHARTE GLOBALE DU GATINAIS VAL DE LOING

Signer une licence, c'est engager en tant que joueur, dirigeant, ou entraîneur à respecter l'éthique du football en général, les règles particulières du club (définies par le comité directeur élu) ainsi que l'ensemble des chartes du club (joueur, éducateur, parents, élus au CD, bénévoles,etc).

Le football est un sport collectif où chacun apporte ses propres valeurs individuelles. Les équipes (joueurs, entraîneurs, dirigeants) représentent le club et doivent en donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le terrain qu'en dehors.

LE JOUEUR:

- Etre à jour de sa cotisation,
- Respecter les règles et les fondamentaux du football,
- Etre solidaire du groupe, du club. Encourager ses partenaires, pardonner leurs erreurs,
- Accepter les différences de niveaux,
- Etre assidu et ponctuel aux entraînements. Prévenir en cas d'absence,
- Être sérieux aux entraînements,
- Dire bonjour et au revoir.

L'ARBITRE (Sans lui, pas de match possible)

- Respecter ses décisions (même si vous considérez qu'il s'est trompé,
- Se replacer après un coup de sifflet, ne pas contester, seul le capitaine peut demander des explications,
- Serrer la main de l'arbitre après le match.

JOUEURS ENTRAINEURS DIRIGEANTS

- Se respecter mutuellement,
- Venir au stade avec un équipement correct et sans objets de valeur,
- Respecter les choix de l'entraîneur,
- En cas de désaccord, désigner un médiateur et exposer le problème calmement,
- Pour les éducateurs : informer le secrétariat de toute modification des horaires de match ou d'entrainement ou de toute manifestation qui n'apparait pas au calendrier pour une question de responsabilité et d'assurance,
- S'interdire toutes critiques pouvant nuire au club et à un adhérent.

LE MATERIEL

- Ranger le matériel après l'entraînement,
- Garder les locaux propres, nettoyer les chaussures à l'extérieur,
- Respecter le matériel (maillots, ballons...)

Les LIEUX DE MATCHS et D'ENTRAINEMENTS

- Respect des installations,
- Respect des personnes donnant de leur temps au club

Le non-respect de l'une des clauses de cette charte expose le licencié à des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club sans remboursement de la cotisation.

En respectant ces quelques consignes simples, nous pouvons contribuer à développer l'esprit club du GATINAIS VAL DE LOING FC, et les résultats suivront.